



Harcelement morale travail en restauration

Par **Laura Ammoura**, le **27/04/2017 à 04:29**

Bonjour,

J'ai besoin d'aide je vous explique j'ai commencé un contrat dans un restaurant le 22 février. Je travaille seul avec le chef cuisinier et moi je suis la serveuse. Il y avait une plongeuse mais est en arrêt maladie.. les premiers jours se passent bien jusqu'au moment où le chef a commencé à délirer à me parler mal devant les clients il dénigre la femme à longueur de journée si je fais les choses mal c'est normal c'est parce que je suis une fille... j'entends sa à longueur de journée. Tout ce que je fais est mal alors que je pense que je ne suis pas parfaite mais je connais mon métier. Il a tout vu tout vécu quand je fais une erreur lui n'en a jamais fait à l'écouter parler il est parfait.. etc... Sa déjà c'est très dur mentalement le dénigrement l'impression d'être une merde mais en plus de ça il est très souvent en retard donc c'est souvent que je me retrouve seule avec des clients en salle à me demander où est le chef cuisinier... il arrive 30.40 minutes 1 h plus tard... se met à cuisiner avec la tenue avec laquelle il vient d'arriver..les frigos sont sales familiers avec les clients s'assoient à leurs tables, fais parfois le grand écart devant eux... va discuter avec des clients dehors alors que d'autres attendent leurs desserts chauds.. ils racontent sa vie aussi à dire que sa femme la quittera qu'il va se retrouver à la rue etc... il me force à servir de la crème anglaise où la date est dépassée depuis février 2016. il prend parfois des clients à minuit donc je rentre chez moi à 2 h du matin pour reprendre à 11h30 le lendemain.. Enfin il y a tellement de choses à dire sur lui... après avoir supporté tout ça pendant 1 mois le 25 mars je me fais opérer d'une salpingite donc en arrêt jusqu'au 23 avril. Je viens de reprendre mais c'est les derniers jours avec lui on était pire que tout tout ce que je fais est encore plus mal que ce que j'avais fait avant il me parle mal ne me laisse pas gérer ma salle et je précise aussi je fais la plonge le service et les desserts froids semaine comme week-end mais avec lui j'ai vraiment l'impression de servir à rien il m'a fait pleurer déjà 4 fois en 3 jours j'ai vu mon médecin aujourd'hui je suis de nouveau en arrêt jusqu'au 3 mai mais après ??? Je ne peux plus travailler dans de telles conditions c'est plus possible je suis en CDD jusqu'au 26 août mais ne peux pas démissionner car je n'ai aucun droit d'ouvert et dans ma ville il n'y a pas beaucoup de travail. Ai-je des droits? Quelle établissement peut-il m'aider? Je précise que la patronne est au courant mais c'est son ex-mari elle m'a dit que à 54 ans elle ne pourra pas le changer fallait que je fasse avec.. s'il vous plaît aidez-moi je suis vraiment en train de m'en rendre malade. La plongeuse ne veut pas m'aider pour un témoignage je suis toute seule contre lui et en plus ce n'est pas le patron. Le dénigrement de la femme à longueur de journée la familiarité la saleté je n'en peux plus. Merci à tous ceux qui m'aideront si vous avez des questions n'hésitez pas j'ai vraiment hâte de vous lire. (et je pense que j'ai certainement oublié des choses à son sujet tellement il y en a) L'entreprise est en redressement judiciaire

Laura 23 ans

Par **Tisuisse**, le **27/04/2017** à **08:22**

Bonjour,

Cherchez une autre place de serveuse, il n'en manque pas dans ce métier, et donnez votre démission, le chef se retrouvera seul mais ce sera son problème.